

TRAIT D'UNION



166

PUBLICATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES

Editorial :

Démocratie.

En cette année d'élections, le Comité Directeur propose un atelier de réflexion sur la Démocratie lors de notre prochaine AG de Ramonchamp.

On a coutume de la faire naître en Grèce, du mot "demos", le peuple, mais déjà se pose un problème : c'est quoi le peuple ? Toute la population ? Si on dit "les citoyens" c'est déjà limitatif puisque dans l'Antiquité, sauf erreur, les esclaves et les étrangers ne sont souvent pas citoyens !

Disons que la démocratie est la souveraineté des citoyens et repose sur le respect de la liberté et de l'égalité de ceux ci. C'est loin d'être le cas dans tous les pays du monde ! Qui a dit "dictatures" ? Et les femmes dans tout ça ?

Mais alors en France ? Que l'on sache, les étrangers n'ont pas (encore) le droit de vote, même pour les municipales. Quant aux autres, c'est à dire nous ?

Si on met déjà à part les ordonnances, décrets, arrêtés et autres règlements il faut d'abord distinguer des autres la démocratie **représentative** directe où nos députés élus au suffrage universel

décident des lois de la République.

Ensuite voici la représentation indirecte par exemple l'élection des sénateurs par de "grands" électeurs ou celle des maires par les conseillers municipaux.

Et si la démocratie n'a pas de prix, plus il y a de représentants plus il y a coût élevé !

Certains préfèrent de beaucoup la démocratie **participative** où toutes les personnes concernées par un problème peuvent faire des propositions...qui seront examinées (ou non) par les élus responsables. D'où certains ressentiments parfois...

En résumé les occasions de donner un avis direct susceptible d'être suivi sont assez rares, d'où l'incompréhension face à l'abstention !

Mais revenons à l'AAEE, où la démocratie représentative passe par l'élection du CD par les membres de l'AG : voilà un nouveau problème qui apparaît puisque tout le monde n'y participe pas, souvent pour des raisons de difficultés physiques, voire financières.

Certes existe la possibilité de rédiger une **procuration** nominative auprès d'un(e) ami(e) de confiance...

Amitié.

Amitié, vous avez dit amitié : nous sommes une association d'Amis et nos Sadas sont par définition des séjours d'amitié. Un Atelier de l'AG aurait pu être sur ce thème.

Contentons nous pour l'instant de quelques "sentences" dans le

désordre, mais à méditer, et d'un jeu consistant à deviner de quel pays elles viennent.

"Avoir des amis c'est être riche"(1).

"Aucune route n'est longue à coté d'un ami" (2)

"Il vaut mieux un bon ami que plusieurs paires de boeufs" (3)

"C'est dans le besoin qu'on connaît ses amis" (4).

"Ni herbe dans le blé, ni soupçons dans l'ami"(5).

"Il n'est meilleur miroir qu'un vieil ami" (6.)

"Les vieux amis et les vieux écus sont les meilleurs" (7).

"Les amis s'attachent à toi pendant la moisson et diminuent en hiver"(8).

"L'amitié est une trace dans le sable; si tu cesses de la refaire elle disparaît" (9).

"L'amitié est comme une terre où l'on sème" (10).

"Avec tes ennemis patiente et avec tes amis pardonne" (11).

"Loue ton ami en public et critique le en tête à tête"(12)

" Garde moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge"(13).

Tu as trouvé les pays sans tricher ? Espagne-Japon-Serbie-France-Espagne-Israël-France-Madagascar-Burkina-Faso Grèce-Afghanistan-Maroc-!.

Willy LONGUEVILLE
Président de l'AAEE

willy.longueville@numericable.fr

Sommaire

- P1. Editorial
- P2-4. CR Activités 2014
- P5. Actes du CD des 14 et 15 janvier 2015
- P6-7. Rapport moral pour l'AG 2015
- P8. Rapport financier 2014
- P9. Modif RI 2015 TU
- P10-11. Modif Statuts 2015 TU
- P11. Ordre du jour AG 2015
- P12. Procuration 2015

Assemblée Générale 2015 Ramonchamp 16 et 17 mai 2015

Poitou Charentes

Notre bureau régional s'est réuni à deux reprises au cours de l'année à Vouillé près de Niort dont l'une avec la responsable régionale des EEDF du Poitou-Charentes.

Quatre représentants de la région ont participé à l'assemblée générale qui s'est tenue en mai à Forges les Eaux, qui était suivi d'un SADA.

Suite à l'assemblée générale Claude Brossard adhérent de notre région a été élu au comité directeur et a participé aux réunions de celui-ci en mai et octobre avec Jean-Marie Clerté.

Janine et Claude BROSSARD ont participé au SADA NATURE.

Notre bulletin régional, l'Ecorce de Bouleau maintient sa publication de quatre éditions par an et s'est doté d'un comité de lecture.

Nous nous sommes retrouvés une petite quinzaine lors d'une rencontre amicale les 28 et 29 septembre 2014, au Village de Vacances " les Chênes Verts " à St Savinien sur Charente.

Au cours de ce week-end nous avons pu découvrir plusieurs sites ou curiosités, visite de l'église de St Savinien (13^e et 14^e siècle), le couvent des Augustins construit vers la fin du XII^e siècle et ruiné au XVI pendant les guerres de religion, visite guidée de la maison de Lisette à ARCHINGEAY, qui compile divers objets concernant la maison de 1900 à 1950, Eglise romane du XII^e siècle de FENIOUX et sa célèbre lanterne des morts pour terminer sur les magnifiques pierres sculptées de la carrière de CRAZANNES.

Notre activité a également été marquée par l'organisation de la première journée de la mémoire organisée en région.

Elle s'est tenue dans l'amphithéâtre du CRDP de Poitiers et a porté sur deux thèmes :

- Le Scoutisme laïque dans la résistance à l'occupation allemande et au régime de Vichy (1940-1944)"
- "De la Résistance à l'éducation à la citoyenneté".

Une quarantaine de personnes, dont la directrice de la Cohésion sociale, ont participé à celles-ci et nous pouvons considérer que cette manifestation a contribué à mieux faire connaître, voire découvrir l'existence d'un scoutisme laïque auprès d'élus, administrations et collectivités locales.

Jean-Marie Clerté

Champagne Ardenne

19 janvier : AG en présence d'une vingtaine de participants dont un nouvel inscrit. Après approbation des rapports (moral, activités et financier), nous avons « tiré les rois ». L'après-midi s'est achevé en chansons.

21 et 22 avril : Chevreau et Loutre ont rejoint l'équipe dijonnaise : Françoise et Jacques FUSIER, Claude et Jean-Paul JOB à Ramonchamp dans les Vosges. Ensemble ils ont prospecté la région pour établir le programme d'activités du SADA de (du 17 au 23 mai 2015).

17 et 18 Mai : Bob, Chevreau et Loutre représentaient la région à l'AG de Forges les Eaux. 2 ateliers passionnants sur la Laïcité et la Coéducation. Thèmes toujours et plus que jamais d'actualité.

15 août : participation de Bob et Marcel à la journée EEDF à Balnot avec les Canadiens.

9 au 15 septembre : Chevreau et Loutre ont fait leur 1^{er} SADNAT au Chalet des Bugnons (39). Un séjour très bien organisé à la découverte du Haut Jura : marches, gastronomie, tourisme à St Claude, etc....le tout sous le soleil.

21 septembre : 24 anciens se sont retrouvés avec 5 amis AAEE Bourgogne à Balnot sur Laignes pour la traditionnelle choucroute. Les Eclés étaient présents sur le site. Une belle journée partagée.

21 au 23 octobre à la ferme du bocage à Droyes (52) : Albatros et Elan (Michel et Madeleine Blum) et Chevreau (Jean-Paul Widmer) étaient présents à ce séjour organisé par l'AAEE Bourgogne à la découverte du bocage, du Lac du Der et des grues cendrées.

Bob et Marcel ont participé aux 3 réunions du comité de suivi de Balnot sur Laignes.

Françoise / Loutre a participé aux 3 réunions du comité directeur : 15 et 16 janvier, 1^{er} et 2 octobre à Noisy, et le 16 mai à Forges les Eaux. Les actes du CD ont été publiés dans le Trait d'union d'avril, d'août et d'octobre. Il est demandé aux membres de l'AAEE de préparer les pouvoirs pour l'AG et l'AGE de Ramonchamp.

Françoise Blum

Midi Pyrénées

Les activités de la section Midipy de l'AAEE en 2014 ont été essentiellement motivées par la représentation de la région aux manifestations nationales de l'AAEE dans lesquelles celle-ci dispose de membres élus.

- C'est le cas des réunions du Comité Directeur de l'AAEE à Noisy des 15 et 16 janvier et du 1^{er} et 2 octobre, mais aussi du C.D des 17 et 18 mai à Forges les eaux. Présence d'A.Trémoulet et de M.Francès à ces trois réunions.

- M.Francès, en sa qualité de Secrétaire de l'association pour l'histoire du scoutisme Laïque- AHSL, a pris part à une réunion à Montpellier les 11 et 12 février, à l'AG à Noisy les 4 et 5 juin et à St Martin (Cévennes) les 4, 5 et 6 septembre.
- Dédée et Michel ont participé à l'AG de l'AAEE en Normandie les 17 et 18 mai.

Certains membres de la section régionale de MP ont assisté aux divers SADAS organisés dans les régions :

- 18 au 24 mai à Forges les eaux. Participants : B. et G. Candebat, A.Trémoulet, M.Mandel et N. Reis, A. Gibrin, C. et M. Francès
- 9 au 16 septembre au Sadnat du Jura avec A.Trémoulet, B. et G. Candebat.

La section régionale a organisé chez Dédée à St Affrique du 13 au 21 novembre (en hiver cette fois) son célèbre « sada informatique et gastronomique »

Le 15 novembre à Montauban, nous étions nombreux, membres de l'AAEE de la région et d'ailleurs pour accompagner à son dernier voyage notre grand ami Pascal Lartigue disparu prématurément.

Une manière bien singulière a été de célébrer à Bécours du 20 au 27 juillet par les EEDF de Midipy, le 50^{ème} anniversaire (1964-2014) du mariage des EDF et de la section neutre de la FFE, pour aboutir à la naissance de la nouvelle association des EEDF. Un grand rassemblement régional de 500 jeunes appelé « TANGRAM » L'AAEE de MP était représentée par M.Brumas et C. et M. Francès. Ce dernier couple de « jeunes anciens » a été sur le devant de la scène et a servi de mascotte à toutes les activités du rassemblement. En effet Michel était un ancien EDF et Claude une ancienne FFE et eux aussi, ils ont décidé en 1964 de fusionner et de se marier pour devenir tous les deux EEDF. Ils ont donc fêté à « Tangram », en 2014, eux aussi, leurs 50 ans de mariage. Quelle coïncidence !

Les 22 et 23 février les AAEE de Midipy ont organisé à Auch (Gers) leur congrès régional.

Parmi les résolutions prises il faut rappeler celle de prévoir dans l'Ariège d'une part et dans le Tarn d'autre part un rassemblement de tous les membres de l'AAEE du département pour leur permettre de se retrouver.

Si B. et G. Candebat ont réussi leur mission le 25 novembre à Foix (Ariège) par contre aucune suite pour la rencontre du Tarn que devaient manager P.Ducrot et A.Trémoulet.

Organisation le samedi 6 décembre à Frouzins près de Toulouse de la ½ journée de la Mémoire de l'action du scoutisme laïque de Midipy dans la résistance à l'occupant allemand et au régime de Vichy de 1940 à 1945 Organisée par l'AAEE régionale en collaboration avec l'AHSL et les EEDF cette manifestation a eu un succès mitigé (50 p). Nombreux intervenants, témoignages intéressants. Positif : les anciens résistants et déportés, présents dans le public, ont découvert avec surprise la présence d'anciens EDF parmi tous ces acteurs et le rôle ignoré des membres du scoutisme laïque pendant cette période. Négatif : le devoir de mémoire auprès des jeunes n'a pu être accompli en raison de leur absence.

Michel Francès

Nord Pas de Calais Picardie

Notre AG AAEE Nord 2014 s'est tenue en parallèle du Congrès EEDF Nord et notre chorale mixte (AAEE et extérieurs !) à pu s'y produire avec succès !!

La préparation collégiale de l'AG/Sada de Forges les Eaux a monopolisé les énergies et favorisé les déplacements de repérage et de négociations à Rouen, Dieppe et...Forges.

Une visite du Grand Stade Pierre Mauroy de Villeneuve (!)-Lille a fait découvrir cet impressionnant ouvrage à usage sportif et culturel. Elle a été suivie d'un repas rustique et d'un après midi champêtre de découverte de l'habitat et des métiers d'antan

Un Sada ne suffisant pas, une visite des lieux au Luxembourg a conforté notre idée d'y réaliser en avril 2015 un séjour international.

De plus, certains d'entre nous furent du Sadnat du Jura, organisé de main de maître(sse) par notre amie Michèle Gresset.

Une journée de l'Amitié a permis de retrouver des amies anciennes Guides de France, dont certaines de l'AAEE, et de mettre en présence des Aîné(e)s EEDF et SGDF. Des jeunes !

Notre co-fondateur, Nicolas Benoit, a été honoré, à deux reprises, par les Marins et le CD des EEDF en notre présence émue et avec gerbe aux couleurs de l'AAEE

Enfin une soirée crêpes et contes a donné l'occasion de se retrouver avec quatre nouveaux adhérents.

Mais notre ami JCVH, connu pour son fil rouge mémorable, a sonné la retraite à 22 h tapantes !

Nous sommes 43 et ne désespérons pas de fructifier ! Chacun s'y emploie.

Certes 2014 a vu notre budget augmenter mais nous n'avons guère de mérite : Sada oblige.

Marlène et Willy

A.A.E.E. Languedoc-Roussillon - Nos activités régionales en 2014

Cette année 2014 a pris le relais des précédentes en liaison avec les régions Midi Pyrénées et PACA ainsi que l'Association pour l'histoire du scoutisme laïque.

En février, nous avons été invités en Avignon à une conférence sur la participation de jeunes – dont beaucoup de membres des EEDF ou de la FFE - aux activités de Mouvements de Résistance dans la région. En mars, nous avons participé au Congrès régional EEDF ; nous avons apporté quelques informations sur nos possibilités d'aide à des projets de groupes. Nous avons donc attribué une subvention de 400 € au groupe Montpellier II pour son projet de séjour en Croatie, dont le compte rendu a été présenté en novembre.

En avril, nous avons participé à la rencontre organisée aux Courmettes par la région PACA.

En mai, nous avons participé à l'A.G. de l'A.H.S.L. à Noisy le Grand, ainsi qu'à la préparation des actions communes programmées dans quelques régions en 2014 pour faire suite à la Journée de la Mémoire de 2013. Cette réunion a été suivie d'une rencontre et d'un déjeuner avec les membres parisiens de l'AAEE.

En octobre, nous avons été invités à la rencontre organisée en Avignon par la région PACA (visite au musée Requien d'une exposition sur « la garance, couleur dans les conflits », dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918, suivie d'un sympathique déjeuner en commun et d'une visite à nos amis Besson). Début novembre nous sommes chargés de la mise sous pli et de l'expédition de l'ouvrage « Huit décennies d'éducation populaire au service des jeunes sourds » aux 250 groupes EEDF et à l'ensemble des souscripteurs, soit 400 envois environ.

Le 12 novembre, Catherine nous a représentés à la « journée de la mémoire » organisée par Jean-Marie Clerté à Poitiers ; le 6 décembre, nous avons été présents à la « journée de la mémoire » organisée à Frouzins par Claude et Michel Francès pour la région Midi-Pyrénées.

Il est évident que notre implication dans les activités de recherche de documents et de témoignages sur l'histoire de notre Mouvement représente l'essentiel de notre activité, mais nous pensons qu'elle entre complètement dans les objectifs de notre association et peut intéresser ses membres.

*Catherine Bastide, déléguée régionale, trésorière,
Mireille Sarran, membre du Comité Directeur*

Aquitaine - Rapport d'activités 2014

La région Aquitaine a été pauvre en activités cette année 2014. Notre réunion, qui à l'origine se voulait une chorale, mais qui sans chef et pour certains sans voix, s'est transformée en un échange de nouvelles des uns et des autres, n'a réuni que cinq participants. L'après-midi « crêpes » à la mi-février a eu lieu cependant dans le local prêté et décoré par le groupe Michel Montaigne. Vingt gourmands étaient présents.

La « Feuille de Vigne » a paru seulement en octobre, lien aquitain avec les adhérents éloignés.

Le repas annuel prévu début décembre a été annulé vu le petit nombre d'inscrits ; l'annonce de son report en mars 2015 a semblé satisfaire un plus grand nombre de personnes. Remplacer le repas de fin d'année par un repas de printemps, les beaux jours incitant aux sorties, est peut-être une solution pour attirer nos adhérents. Quelques « jeunes anciens » sympathisants nous disent vouloir adhérer en 2015, tant mieux pour notre avenir.

Guy Pradère

PACA - Rapport d'activités

En PACA, notons l'augmentation actuelle du nombre d'adhérents (bien que l'Equipe ne soit pas renforcée), grâce aux 'e-lettres' largement diffusées (coût!) et au suivi des personnes.

Le Congrès aux Courmettes a réjoui les amoureux du site, et les actifs du Var ont été ravis d'apprendre l'association (jeu).

Le groupe « Mémoire et archives » a abouti à une méthode et il amène des plus jeunes que l'histoire de leur groupe intéresse.

Le stage vidéo a entraîné la réalisation d'entretiens sonores ou filmés.

Rencontres amicales à Avignon, Digne et Hyères; et mini-rencontres chez les membres.

Contribution aux EEDF.

Décisions.

1. Toute dépense faite dans le cadre régional est traitée au niveau régional par le trésorier régional. Délégation écrite sera donnée aux trésoriers régionaux pour qu'ils puissent fournir des reçus fiscaux.
2. Pour des événements particuliers, tels que les Journées régionales de la Mémoire, la décision du CD, indispensable, précisera, outre le projet de budget, comment se fera la répartition des dépenses et, s'il y a une part AAEE, de quel budget, national ou régional, cela relève.
3. La cotisation 2016 à l'AAEE est maintenue au niveau de 2015, soit 40 euros pour une personne et 60 euros pour un couple, le couple étant pris au sens large par exemple un parent et un enfant.
4. Les ateliers de réflexion de l'AG porteront
 - d'une part sur la démocratie au sens large, avec une intervention souhaitée des EEDF sur leur démocratie interne
 - d'autre part sur le Scoutisme Européen en liaison avec la Conférence Européenne AISG et le Roverway, tous deux en France en 2016. Pour la préparation de cette partie une liaison sera établie avec la personne pressentie pour une Conférence pendant le Sada.
5. Pour l'AG 2015, le système des procurations se déroulera dans le cadre des statuts et règlement intérieur actuels. Toutefois une circulaire suggérera aux trésoriers régionaux de rassembler les procurations de leur région et de vérifier que les mandants sont en règle pour leur cotisation.
6. Le TU n° 166 d'avril 2015 comportera les rapports moral et financier, le compte rendu d'activités, les Actes du CD de janvier mais aussi, le cas échéant, des propositions d'amendements aux statuts et règlement intérieur.

Missions.

1. Le Trésorier National établira une délégation écrite aux trésoriers régionaux pour la délivrance de certificats fiscaux.
2. Dans le cadre d'événements régionaux particuliers, tels que les Journées de la Mémoire, le Président et le Trésorier National pourront mandater le Correspondant régional et le Trésorier régional pour suivre la mise en oeuvre des projets.
3. Le Président, le Trésorier National et l'organisateur de la Journée de la Mémoire de Toulouse régleront les problèmes en suspens concernant cette manifestation.
4. Henri Pierre Debord a mission de rechercher des financements pour de futures Journées de la Mémoire. Il fera en particulier les demandes de subventions nécessaires.
5. Suite à l'invitation à l'AG AAEE de Ramonchamp de l'actuel DG des EEDF, Willy lui enverra l'ordre du jour, le rapport moral et tous les éléments utiles à une intervention.
6. Jacques Delobel et Willy Longueville travailleront à la préparation de l'atelier sur la démocratie. D'autres pourront se joindre à eux. Jacques Delobel prendra contact avec Vincent Cocquebert pour la partie "démocratie chez les EEDF".
7. Henri Pierre Debord prendra contact avec Pierre Bodineau pour rendre cohérents l'atelier sur le Scoutisme Européen et la Conférence éventuelle de Pierre.
8. Guy Pradère communiquera par mail aux membres du CD ses propositions de modifications des Statuts et du Règlement Intérieur, notamment sur le problème des procurations. Un échange par mail s'effectuera, entre les membres du CD, afin de se mettre si possible d'accord avant présentation en Assemblée Générale par Guy.

Valeurs.

Notre association, créée en 1930, a été entièrement repensée en 1974 en ajoutant à sa préoccupation initiale essentielle de solidarité entre ses Anciens membres une volonté d'ouverture vers les Amis et de représentation au sein d'organismes d'Anciens nationaux (FAAS : Fédération des associations d'anciens et d'adultes du Scoutisme Français) et internationaux (AISG : Amitié internationale scout et guide). Les valeurs, entre autres, d'amitié, de fraternité, de démocratie, de laïcité et de coéducation, qui nous sont si chères, ont été régulièrement remises en avant, sous des formes diverses selon les époques. Cela dit, pour maintenir voire conforter nos effectifs il reste la difficile mission de rechercher de nouveaux membres issus des Actifs, comme de jeunes Anciens ayant pris du champ avec notre Mouvement tout en restant fidèles à ce qu'ils ont acquis et vécu.

Nous pouvons être convaincus de l'importance de nos valeurs fondamentales et penser qu'il faut y ajouter des éléments supplémentaires basés sur des souvenirs d'actions communes entre responsables du même âge pour franchir le pas vers l'AAEE ! Aussi pour développer notre association convient-il de mener en parallèle la réflexion sur "comment renouer" et "pour quoi faire".

L'AAEE toute entière est devant un indispensable chantier de recherche de liaisons intergénérationnelles et de renouvellement de ses membres, en réaffirmant nos valeurs et nos buts.

Rencontres.

Le Comité Directeur de l'AAEE et les Equipes régionales et locales ont mis en oeuvre des stages (Les Courmettes-Coueron) et séjours (Forges les Eaux, Rouges Truites, St Affrique) pour permettre la rencontre du maximum d'Anciens ...et de nouveaux.

Ces activités ont essayé d'être aussi variées que souhaité, avec le souci de rester le plus possible accessibles, tant sur le plan financier que physique.

Là encore il nous faut rechercher le meilleur intérêt pour une population "scoute" dont la gamme d'âges devient (et c'est magnifique !) de plus en plus étendue.

Certains veulent encore pouvoir se mesurer à la nature et c'est le Sadnat du Jura.

D'autres veulent découvrir des techniques (informatique, vidéo,...), des lieux, des paysages, se replonger dans l'Histoire, dans les souvenirs...pourquoi pas au calme.

D'autres encore veulent pousser la réflexion sur des problèmes de société : l'AG de Forges a évoqué la laïcité, la coéducation...

On a essayé de satisfaire le maximum d'entre nous au niveau tant national que régional.

Mais que faut-il ajouter ou retrancher pour augmenter notre audience ?

Notre AG se doit de nous éclairer sur les pistes du possible.

AAEE et EEDF

Les EEDF ont leurs succès et leurs soucis et nous avons les nôtres, mais nos relations sont d'excellente qualité.

L'AAEE participe volontiers aux efforts financiers et aux activités des EEDF (rencontres, séjours, stages,..) lorsqu'elle est sollicitée, et les occasions sont nombreuses.

En parallèle nous souhaitons que les EEDF nous aident à progresser et leurs revues et leurs assemblées nous sont ouvertes pour mieux nous faire connaître.

Mais certains, à l'AAEE comme chez les EEDF, souhaiteraient que nous soyons plus impliqués chez les EEDF et parlent de la (ré) introduction de "Sages", ces "Personnalités" que certains d'entre nous ont connues, appréciées...ou décriées.

Autres temps, autres moeurs. La prudence s'impose sans aucun doute et l'un des principes fondamentaux du Scoutisme n'est-il pas de faire preuve de confiance les uns envers les autres ? Jeunes et Anciens dans une fraternité enrichissante.

Le TU.

Le Trait d'Union (TU) est notre organe interne d'information, de liaison, de rayonnement que nous avons souhaité rendre disponible et accessible pour tous nos membres. Il est le plus souvent fort apprécié mais peu d'entre nous prennent la peine de le dire et surtout d'y écrire (!), à part quelques un(e)s, souvent plutôt "littéraires", voire poétiques, qu'il nous faut vivement féliciter. Alors pourquoi pas d'autres auteurs ? Désolé mais ce n'est pas un problème d'âge !

Cela dit, on peut imaginer que des personnes extérieures puissent penser que notre revue devrait "s'aérer" pour devenir un moyen un peu plus attractif de promotion.

Et si on les sollicitait pour nous faire des propositions ?

AAEE, AHSL et EEDF.

Après la "Journée nationale de la Mémoire du scoutisme laïque" de novembre 2013 à Paris, les correspondants des régions du Poitou d'une part et de Midi Pyrénées d'autre part ont courageusement organisé chacun une "Journée" régionale.

Après des introductions par le Président de l'AHSL (Association pour l'Histoire du Scoutisme Laïque), des "Tables rondes", animées par notre référent sur le sujet "Scoutisme laïque" et plus généralement sur la "Résistance" ont permis d'écouter les parcours de résistants régionaux issus du scoutisme laïque présentés par des historiens ou des proches de ces responsables héroïques.

Certes l'audience ne pouvait pas égaler celle de Paris et le temps imparti à chaque session a pu paraître trop court mais le travail réalisé avec opiniâtreté a permis des développements dans la presse régionale et maintenant sur Internet

A ce jour une "Journée" est prévue à Strasbourg, en liaison avec un groupe EEDF qui se recrée.

Voilà un excellent levier pour relier le passé et l'avenir.

AAEE, FAAS et AISG.

Plusieurs réunions de la FAAS ont permis des échanges entre des associations d'Anciens.

Certains semblent regretter que seul(e)s les Anciennes et Anciens d'associations reconnues par le Scoutisme Français soient représentés à la FAAS. D'autres, en revanche, sont fermement opposés à la présence d'Anciens d'autres associations, même reconnues (agrées) par la Jeunesse et les Sports. A noter que les statuts de la FAAS prévoient que tout élargissement suppose, d'une part l'unanimité de ses membres, d'autre part l'approbation du Scoutisme Français et de ses associations.

Par ailleurs, malheureusement, il n'y a toujours pas à la FAAS et malgré des démarches répétées de représentant(e) des Anciens Scouts Musulmans de France.

Enfin les "Tisons" (Anciens des EEUdF) envisagent de devenir une "branche" des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France actifs. Cela les empêcherait-il de continuer à être membres de la FAAS s'ils le désirent ?

Une des principales préoccupations actuelles de la FAAS, est l'organisation de la Conférence Européenne de l'AISG, prévue à Tours en septembre 2016.

Pour l'instant c'est surtout une perspective pour quelques membres des "Amitiés de France" et de "l'Impeesa" (toutes les deux issues des Scouts et Guides de France) et de quelques membres de l'AAEE qui travaillent sur la préparation de la Conférence. Un lien est établi avec les unités des SGDF et avec le délégué territorial des EEDF. La préparation matérielle (lieu de la Conférence, hébergement, etc..) progresse. La réflexion n'a pas encore avancé sur les thèmes que la FAAS pourrait proposer comme sujets de fond au delà des éléments statutaires qui ne dépendent pas d'elle : une table ronde sur "Scoutisme et Paix" est envisagée dans cette période du Centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Par ailleurs comme chaque année, une "Journée de l'Amitié" a été organisée à Paris et à Lille.

On pourrait souhaiter que cela se généralise.

Sigles :

FAAS : Fédération des Associations d'Anciens et amis du Scoutisme français

AISG : Amitié Internationale Scoute et Guide

AHSL : Association pour l'Histoire du Scoutisme Laïque.

Rapport financier 2014

Introduction :

Ce budget est celui de la « Nation ». Les budgets « Régions » sont en cours de réception et la consolidation devrait pouvoir être présentée à l'AG.

Commentaires :

Recettes

Fonctionnement :

- Cotisations = La « nouvelle formule », mis à part la perte de quelques adhérents, n'a pas entraîné une baisse de recette.

- Activités :

Trois SADA cette année, Le nombre total de participants reste sensiblement le même. A noter que l'excédent dépasse les prévisions et contribue au bon résultat global.

Dépenses

Fonctionnement :

Les dépenses TU – tirage et affranchissement – restent à un niveau équivalent. Nos adhérents semblent attachés au TU « papier » et l'économie escomptée par la formule « courriel » n'est pas significative.

Activités :

- Dons et Aides :

Aide aux EEDF : Pas de demande cette année, la somme prévue est reportée.

Conclusion :

Après les balances négatives des années précédentes, hormis les 382€ positif de 2012, le budget fait apparaître un solde excédentaire de 1967 €.

Projet budget 2015

Recettes :

Espérons une stabilité de la part cotisation, une légère augmentation du nombre de nos adhérents semble poindre.

Merci aux régions faisant un effort de recrutement.

Quatre SADA prévus : SADA Luxembourg, SADA/AG Ramonchamp, SADA Informatique,, SAD'Nat Jura. Calculés au « juste prix », les excédents ne seront pas d'un grand rapport.

Dépenses :

Deux « nouveautés » avaient été mises en place en 2014 : l'envoi du TU en partie par courriel et le renoncement à titre de don des frais de certains membres du CD. Ce dernier point sera sans aucun doute source d'économie.

Divers et foulards : prévision d'achat de fournitures « foulards » et tirage (en cours) de carnets de reçus fiscaux.

Conclusion :

L'excédent prévu sur 2014 a été réalisé. Il faut continuer sur cette voie et poursuivre les efforts : recrutement et réduction des dépenses.

Compte de résultat 2014 et projet de budget 2015

RECETTES	2014 prévues	2014 réalisées	2015 prévues	DÉPENSES	2014 prévues	2014 réalisées	2015 prévues
Fonctionnement				Fonctionnement			
Abonnements TU	0	0	0	TU tirage + affranch	5000	4957	4900
Cotisations	0	0	0	CD transport, repas, hôtel	1000	1546	1500
Depuis 2014 Cotisations y compris TU	8000	7101	7000	Assurances MAIF	1200	1041	1050
Rembst frais CD	0	118	100	Cotisations FAAS	950	870	850
				Frais AG	600	600	600
Divers (vente foulards et autocollants)	100	58	50	Divers (timbres, secrétariat confection foulards, carnets)	250	47	300
Activités				Activités			
Participations SADAs	1000	1155	1200	_AG et CD des EEDF	50	0	50
Excédents SADAs	400	2107	1500	_AG et CA de la FAAS	50	0	50
Divers				Divers			
Dons affectés	0	0	0	Aide aux EEDF	500	0	1000
Dons sans affectation	50	0	0	Reversement dons	0	0	0
Intérêts livret épargne	600	489	500	Cadeaux	50	0	50
Solde débiteur (prise de provision)	0	0	0	Solde créditeur (Excédent sur exercice)	500	1967	0
Total recettes	10150	11028	10350	Total dépenses	10150	11028	10350

2.5. Chaque section doit ouvrir **un compte de chèque bancaire à la banque désignée par le Comité Directeur** suivant les modalités légales, c'est-à-dire avec les signatures du président et du trésorier national de l'association en plus des signataires liés à la section.

2.6. Chaque section enregistre les adhésions, perçoit les cotisations et les abonnements aux publications, en reverse les parts nationales et régionales, dans le trimestre de perception. **Elle délivre un reçu fiscal sur la part cotisation aux membres en faisant la demande (agrément de la DGI du 22-11-2005).** Elle transmet au Comité Directeur la liste des adhérents.

Dans le cas où, **sur une même région, existent une ou plusieurs sections**, la part locale des cotisations est partagée en deux parts égales ou plus, sauf accord différent.

3. L'Assemblée Générale Ordinaire :

3.1. L'Assemblée Générale (ci-après « A.G. ») de l'association se réunit une fois par an sur convocation du Président du Comité Directeur.

Elle se prononce par vote, à la majorité des présents et représentés **avec un minimum du quart des votes exprimés**, sur :

- le rapport moral,
- le rapport financier,
- le projet de budget,
- le montant de la cotisation,
- les textes d'orientation proposés par le Comité Directeur,
- les « motions » présentées par les membres de l'association avant l'A.G.

Les textes d'orientation et les motions soumis au vote sont publiés un mois avant la tenue de l'A.G.

Elle décide si elle accepte de prendre en considération, et de soumettre aux votes, des motions présentées au cours même de l'assemblée.

Elle désigne un responsable du contrôle des comptes financiers, choisi en dehors des membres du Comité Directeur.

3.2. Chaque membre de l'association à jour de sa cotisation (année en cours au moment de l'A.G. ou

année précédente) **peut prendre part aux votes indiqués ci-dessus. Tout membre empêché de participer à l'A.G. peut établir un pouvoir : nominatif, au nom d'un mandataire de son choix, à la rigueur non nominatif (en blanc). Dans les deux cas, il enverra ce pouvoir au trésorier régional (à défaut au trésorier national) dans la mesure du possible 10 jours avant la date de l'AG. Le nombre de pouvoirs nominatifs détenus par un mandataire ne pouvant excéder quatre, le trésorier invitera les mandants supplémentaires à choisir un autre mandataire. L'ensemble des pouvoirs sera transmis au responsable des votes désigné. Celui-ci comptabilisera les pouvoirs non nominatifs qui seront considérés comme entraînant un vote favorable, sauf mention explicite, aux rapports moral et financier ainsi qu'aux textes d'orientation et motions présentées aux membres de l'association avant l'A.G. Les propositions présentées en séance seront votées uniquement par les membres présents, à jour de leur cotisation (année en cours ou année précédente), qui auront participé aux débats. Les pouvoirs ne pourront pas être utilisés pour ce vote .**

3.3.

Les membres du Comité Directeur sont élus à bulletin secret par les membres **présents à l'A.G.**, à jour de leur cotisation (**année en cours**), avec un minimum d'un tiers des votes exprimés. **Les pouvoirs ne pourront pas être utilisés pour cette élection.**

La liste des candidats est affichée au cours de l'A.G. et jusqu'à la clôture annoncée des candidatures.

4. Les Assemblées Générale Extraordinaires :

Elles sont réunies pour approuver la modification des statuts (statuts art.12) ou pour prononcer la dissolution de l'Association (statuts art.13). Chaque membre de l'association à jour de sa cotisation, (année en cours au moment de l'A.G.), peut prendre part aux votes.

Tout membre empêché de participer à l'A.G. peut adresser un pouvoir nominatif, à un membre

présent à l'assemblée ou l'envoyer au Président de préférence cinq jours avant l'AG. Le nombre de pouvoirs nominatifs détenus par un membre présent ne peut excéder quatre. Tout mandataire qui reçoit plus de quatre mandats nominatifs doit inviter les mandants supplémentaires à choisir un autre mandataire.

6. Indemnisation des bénévoles :

Tout membre de l'association peut prétendre à une indemnisation des frais qu'il est amené à faire lors d'une mission qui lui est confiée par un membre du CD ou le responsable de section.

Les indemnités kilométriques seront remboursées au maximum suivant le barème fiscal forfaitaire en cours. Toute autre dépense sera remboursée sur présentation d'un justificatif, ticket, facture, etc., précisant l'objet de la dépense ou du déplacement. Les frais de restauration ou d'hébergement ne pourront excéder le plafond fixé annuellement par le CD en début d'exercice. Le bénévole, à condition de faire une déclaration expresse de renoncement au remboursement de ses frais, peut en faire abandon sous forme de don à l'association. Dans ce cas le trésorier national ou de section délivrera le reçu fiscal correspondant.

7. Les moyens d'information et de communication de l'association :

Au niveau national

- **un bulletin de liaison** appelé : « Trait d'Union »
- un site informatique Internet appelé : « aee-anciens.ecles.fr »

Au niveau régional :

- **un journal régional (pour certaines d'entre-elles)**
- **un site informatique Internet appelé :** « nom de la région - anciens.ecles.fr »

Le responsable légal et directeur de ces moyens est le président de l'association.

Les informations éditées relèvent de la responsabilité du ou des rédacteurs désignés par le C.D.

Les orientations générales sont données par le C.D. à chacune de ses réunions.

Article 4

L'Association est administrée par un Comité Directeur composé de six à vingt et un membres, élus pour trois ans, au scrutin secret, par l'assemblée des membres et choisis parmi les adhérents de l'Association.

En cas de vacance, le Comité Directeur pourvoit au remplacement de ces membres. Le remplacement est ratifié par l'Assemblée Générale suivante. Ces membres sont soumis au renouvellement, à la même époque que ceux qu'ils remplacent.

Les membres du Comité Directeur doivent être membres de **l'Union** Européenne et jouir de leurs droits civiques et politiques.

Le Comité Directeur choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau, élu pour un an et comprenant : un président, au moins un vice-président, un secrétaire, un trésorier **et éventuellement un secrétaire adjoint et un trésorier adjoint. Il désigne également un chargé des publications et des délégués aux activités qu'il a définies.**

Article 5

Le Comité Directeur se réunit au moins deux fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par le Président, ou sur la demande d'un quart de ses membres.

La présence **de la moitié plus un** des membres du Comité Directeur est nécessaire à la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire, **ils sont transcrits sur un registre et archivés.**

Article 6

Les membres du Comité Directeur ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. **Ils sont indemnisés des dépenses occasionnées par ces fonctions conformément au Règlement Intérieur.**

Article 7

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association se réunit dans le cours du premier semestre de l'année et chaque fois qu'elle est convoquée par le Comité Directeur ou sur la demande du quart au moins de ses membres. Elle comprend **tous** les membres **à jour de leur cotisation présents ou représentés.**

Le Bureau de l'Assemblée est celui du Comité Directeur.

L'ordre du jour de l'Assemblée est arrêté par le Comité Directeur.

L'Assemblée entend les rapports sur la gestion du Comité Directeur, sur la situation morale et financière de l'Association. Elle approuve les comptes de l'exercice écoulé, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour. **Elle** pourvoit au renouvellement des membres du Comité Directeur.

Les modalités des votes sont précisées dans le Règlement Intérieur.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'Association ou publiés dans le bulletin de liaison.

L'Assemblée Générale **Ordinaire** doit être convoquée par lettre ou par le bulletin de liaison au moins quinze jours à l'avance.

Article 10

Les recettes annuelles de l'Association se composent des cotisations et des souscriptions de ses membres, **ainsi que des éventuels dons et subventions.** Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers, par recettes et dépenses et, s'il y a lieu une comptabilité matière.

Article 11

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Comité Directeur ou du dixième des membres dont se compose l'Assemblée Générale **Ordinaire**, soumise au Bureau au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée **Générale Extraordinaire** appelée à se prononcer sur la modification des statuts est convoquée par lettre ou tout autre moyen au moins quinze jours à l'avance. **Le quart au moins des membres adhérents doit être présent ou représenté.**

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée **Générale Extraordinaire** est convoquée à nouveau et peut valablement délibérer.

Dans tous les cas, la majorité des deux tiers des membres présents et représentés **est requise.**

Article 12

L'Assemblée Générale **Extraordinaire** appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association **est convoquée par lettre ou par tout autre moyen au moins quinze jours à l'avance. Le quart au moins des membres adhérents doit être présent ou représenté.** Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée **Générale Extraordinaire** est convoquée à nouveau et peut valablement délibérer. Dans tous les cas, la majorité des deux tiers des membres présents et représentés **est requise.** En cas de dissolution l'Assemblée Générale **Extraordinaire** désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements **ou associations**, publics ou reconnus d'utilité publique.

Article 13

Les délibérations des Assemblées Générales **Extraordinaires** prévues aux articles **11 et 12** sont adressées **aux Services compétents du département du Siège de l'Association.**

Article 14

Le Président ou son délégué doit faire connaître dans les trois mois à la Préfecture **dont dépend le siège de l'Association** tous les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'Association.

Les registres de l'Association et ses pièces de comptabilité sont présentés sur toute réquisition du Ministre de l'Intérieur ou du Préfet, à eux-mêmes ou à leur délégué ou à tout fonctionnaire délégué par eux. Le Règlement Intérieur est adopté par l'Assemblée Générale **Ordinaire** à la majorité simple des membres présents et représentés, **ses** modifications sont adoptées dans les mêmes conditions.

Assemblée Générale 2015 Ramonchamp 16 et 17 mai 2015 Projet d'ordre du jour Samedi 16 mai 2015

- 9 h 00 Ouverture. Modalités des dépôts de candidatures et des votes
Appel à candidatures au CD *. Première présentation de candidats au CD.
Appel à scrutateurs
- 9 h 30 Rapport moral 2014. Discussion et vote
- 10 h 45 Pause
- 11h 00 Rapport financier 2014. Discussion et vote
Renouvellement du contrôleur des comptes pour l'année 2015
- 12 h 30 Déjeuner
- 14 h 00 Atelier de réflexion : La démocratie
- 16 h 00 Pause
- 16 h 30 Budget et autres projets 2015.
- 18 h 00 Pause.
- 19 h 00 Dîner
Courte veillée

Dimanche 17 mai 2015.

- 9 h 00 Clôture de la liste des candidats au CD *
Dernière présentation des candidats au CD.
- 9 h 30 Examen des propositions de modifications du Règlement Intérieur **
- 10 h 15 Pause et vote pour le CD
- 10 h 45 Examen des propositions de modifications des Statuts **
- 11 h 30 Proclamation des résultats des élections du CD.
Conclusion du Président.
Déjeuner

L'Assemblée Générale est suivie à 14 h d'une réunion du Comité Directeur.

* Cinq postes sont à pourvoir

** Le RI et les Statuts actuels sont sur le site www.aeee-anciens.eclcs.fr

Assemblée Générale 2015 - Ramonchamp 16 / 17 mai 2015 Procuration

En application de nos Statuts, l'AG est ouverte à tous les membres à jour de leur cotisation 2014 et aux nouveaux membres.

Le nombre de procurations nominatives détenues par un membre présent est limité.

Si donc vous ne pouvez pas assister à l'AG contactez un mandataire de confiance et après son accord envoyez, avant le 5 mai, votre procuration à votre trésorier régional qui la transmettra à Guy PRADERE 23 Avenue du Pape Clément 33600 PESSAC.

Procuration

Je soussigné, Nom Prénom

Région AAEE de..... à jour de ma cotisation 2014 ou 2015,
ne pouvant assister à la prochaine AG 2015 de l'AAEE donne pouvoir : à

M..... ou M.....

pour me représenter et voter à ma place les rapports, proposition ou motions soumises avant l'AG,
dont j'ai pris connaissance.

J'ai noté qu'un pouvoir non nominatif est considéré comme un vote favorable aux rapports,
proposition ou motions soumises avant l'AG.

Je n'ai pas de réserve à apporter ⁽¹⁾

J'apporte la réserve suivante ⁽¹⁾ :

⁽¹⁾ rayer la mention inutile

COTISATIONS 2015

Cotisation individuelle : 40 euros

Cotisation pour un couple : 60 euros



TRAIT D'UNION

Revue trimestrielle de l'AAEE

12, place Georges Pompidou
93167 Noisy-le-Grand Cedex

ISSN : n° 0248 - 1456

SIRET : n° 429 406 911 00017

Directeur : Willy Longueville

Rédacteur en chef (courrier) :

Bernard Hameau

78, rue des Frères Vandenbrouck

59193 Erquinghem-Lys

hameau_b@yahoo.fr

Illustrations : AAEE

Mise en page et impression :

Becquart Impressions - 59200 Tourcoing